



MARCHE NORDIQUE

Affilié à la FFRP sous le n° 1148

**UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE**  
**Section Marche Nordique**

40 bis, rue de Rosny - 94120 Fontenay Sous Bois



## COMPTE-RENDU DE L'AG 2022

Le samedi 22 janvier 2022, les adhérents de l'Association USF Marche nordique se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE à la Maison des Sports au 40 bis, rue de Rosny à Fontenay-sous-Bois à 14 h 30 sur convocation qui avait été adressée à tous les adhérents.

En raison du contexte sanitaire, la présence était limitée à 20 participants, les autres adhérents, s'étant fait représentés en donnant pouvoir à une personne présente.

Le Bureau constate que sur les 51 adhérents de l'année 2021 - 2022, 12 sont présents et 34 représentés (pouvoirs), soit un total de 46 participants et un **taux de participation de 90%**.

Remerciements aux présents, ainsi qu'à Marc Barruel représentant l'USF, Philippe-Jean HOËPPE Président du CDRP 94 est excusé.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer :

### ORDRE DU JOUR :

- 1) rapport moral et d'activités
- 2) rapport financier
- 3) évolution des cotisations
- 4) budget prévisionnel
- 5) modification du RI
- 6) renouvellement du bureau
- 8) pouvoir général de masse
- 9) questions diverses

### Ouverture et intervention de la Présidente de l'USF Rando

Marie-José RETOURNE déclare ouverte l'assemblée générale de l'USF Marche Nordique et remercie tous ceux qui l'ont soutenue et aidée durant sa présidence. Elle explique également que le grave problème de santé qui l'a frappée en début d'année 2021, n'a fait que conforter sa décision exprimée lors de l'AG du 25 janvier 2020, de ne rester au bureau que pour deux saisons sportives uniquement et quitte donc le bureau et la présidence du club, à l'occasion de la présente A.G.

## INTRODUCTION présentée par Jean HABOURDIN responsable Marche Nordique du club

Eu égard aux difficultés que rencontrait l'activité randonnée, l'ensemble des animateurs (10 sur 11 présents) et le bureau du club se sont réunis le 1<sup>er</sup> mai 2021 (cf. PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU ET DES ANIMATEURS DU SAMEDI 1er MAI 2021 en ANNEXE 1.).

- **le constat** : nous subissons depuis deux ans une diminution du nombre des animateurs provoquée par des départs effectifs ou annoncés : un déménagement en province, une cessation d'activité de Gérald et de la Présidente Marie-José pour raisons de santé, ainsi qu'un arrêt programmé d'Evelyne pour raison personnelle.

Malgré une recherche soutenue de candidats à la formation d'animateurs, nous n'avions pas eu de volontaires pour nous permettre d'envisager une reprise en douceur de l'activité Randonnée. Les animateurs sur lesquels nous pouvions compter avec certitude pour la prochaine saison étaient trop peu nombreux et malgré toute leur volonté, ils ne pouvaient pas mener à bien la mission que nous nous étions fixés, celle de proposer un minimum de deux sorties par mois à nos adhérents.

Il avait donc été décidé d'interrompre l'activité « Randonnée » et d'envisager son avenir lors de l'AG du club en janvier 2022.

Aujourd'hui, il est ainsi proposé à l'assemblée générale de **confirmer cet arrêt de l'activité randonnée** (point 5 de l'ordre du jour).

## I - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

### I-1 Adhésions – Ré adhésions

Par rapport à la saison précédente, le département (CDRP 94) a doublé le montant de la prise en charge partielle des licences individuelles et familiales pour les ré-adhésions.

Cette année nous avons bénéficié d'une prise en charge de 10€ pour les licences individuelles et 20€ pour les licences familiales (ré-adhésion).

Bilan :

	2020/2021	2021/2022
	Rando & MN	MN
Nb Adhérents	86 (dont 2 hors club)	51
Femmes/Hommes	68/18	42/9
Moyenne âge	60	56
Moins de 60 ans	43	34
Renouvellements adhésions	72	40
Nouvelles adhésions	14	11
Licences Individuelles	61	39
Licences Familiales	12	6
Rattachés aux licences familiales	13	6

## **I-2 « Randonnées pédestres »**, présenté par Anne-Marie HABOURDIN, secrétaire

Malgré le contexte sanitaire difficile et les contraintes qui en ont découlé, le bilan de l'activité randonnée est très positif.

Ainsi nous avons pu réaliser au cours du :

### - 1er trimestre 2021 :

11 randonnées (9 à la journée et 2 en matinée) qui ont rassemblé 169 participants sur une distance cumulée de 174 km

1 séance initiation carte - boussole avec 13 adhérents.

### - 2ème trimestre 2021 :

10 randonnées (10 à la journée et 2 en matinée) qui ont rassemblé 173 participants sur une distance de 197 km.

1 week-end les 8, 9 et 10 mai en forêt d'Orient organisé par Evelyne avec 15 participants 49 km ont été parcourus.

1 semaine du 12 au 18 juin : 1 ère partie du Chemin de Stevenson organisée par Jean avec 12 participants - distance 139 km

### - 3ème trimestre 2021 :

9 randonnées (8 à la journée et 1 en matinée) qui ont rassemblé 99 participants sur une distance de 160 km.

## **I-3 « Marche Nordique »**, présenté par Jean HABOURDIN, référent MN et formation

### **Activités :**

- Pour la période 2020 - 2021 du 12/01/2021 au 27/06/2021
- 17 séances le samedi avec une moyenne de 29 participants et la présence de 3 animateurs au minimum par séance,
- organisation d'un pot de cohésion le 26/06 avant la période estivale et dans le strict respect des mesures barrières, liées au COVID,
- notre inscription à l'EcoTrail de Paris a été annulée par l'organisateur pour raison sanitaire.
  
- Depuis la rentrée 2021 – 2022 : du 04/09/2021 au 18/12/2021
- 13 séances avec une moyenne de 37 participants et la présence de 4 animateurs au minimum par séance,
- il y a eu cette année, 2 séances d'initiation et d'essai : les 11 et 18/09/2021 (16 participants pour 14 adhésions dont 3 venant de la randonnée)

### **Analyse de ces bilans :**

- ils confirment :
  - la pratique maintenant bien suivie par chacun de signaler par avance aux l'animateurs son absence prévue ou prévisible par SMS (comme indiqué sur le calendrier diffusé chaque trimestre), encore plus importante pour assurer le bon encadrement des séances, en cette période sanitaire très particulière,
  - l'attractivité du club, eu égard au nombre de demandes d'adhésions que nous avons sciemment limitées, par ordre d'inscription à 51 adhérents au maximum, afin de garantir un parfait encadrement, avec un minimum de 3 animateurs par séance.

**Voté, l'ensemble de ce rapport d'activités est adopté à l'unanimité**

## II - RAPPORT FINANCIER, présenté par Corine BELLON, trésorière

### RAPPORT FINANCIER 2021

RECETTES		DEPENSES	
Adhésion	2 901,60 €	Licences	1 670,60 €
Remboursement frais adhérents	1 139,50 €	Frais adhérents	1 180,00 €
Remboursement formation	0,00 €	Formation	0,00 €
Subventions	5 148,00 €	Transports animateurs	204,00 €
		Frais de fonctionnement	270,98 €
		Matériel	1 407,17 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 189,10 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 732,75 €</b>

Points impactant sur le budget 2021 :

- l'arrêt de l'activité randonnée fin septembre 2021 → diminution du nombre d'adhérents 2021/2022 → diminution des recettes
- Aucune formation n'a pu avoir lieu du fait de la situation sanitaire
- Subventions plus importantes :
  - ✓ Subvention du CDRP94 : prise en charge partielle du renouvellement des licences (10€/licence individuelle ; 20€/licence familiale)
  - ✓ Subvention de l'ANS : Plan de relance de l'Activité (Formation animateurs Bungy Pump)

**Soumis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité**

## III - EVOLUTION DES COTISATIONS

1) Compte tenu des finances de l'association, la proposition est faite de ne pas augmenter, cette année encore, la part USF de l'adhésion (montant inchangé depuis 2016) :

- individuelle : 18 €

- familiale : 23 €

Ce montant sera à ajouter au coût de la licence fédérale 2022-2023 qui sera voté à l'AG fédérale 2022.

2) afin d'équiper le club en bâtons pour les prêter aux nouveaux adhérents durant le premier trimestre, il était demandé une cotisation spécifique marche nordique de 18 euros. Cet investissement étant aujourd'hui amorti (de même que les élastiques pour le renforcement musculaire) il est proposé de ne plus demander cette cotisation pour la saison sportive 2022-2023 et de la remplacer par un chèque de caution de 50 € pour le prêt de bâtons, rendu lors de la restitution de ces derniers fin décembre de l'année en cours.

3) Par ailleurs, à l'instar de ce qu'il se fait dans bon nombre de clubs, il est proposé que l'USF MN prenne à sa charge la licence et la part USF MN dès 2022-2023, pour l'ensemble de animateurs et des membres du bureau, tous bénévoles.

**Vote sur la non modification de la part de l'USF MN pour les adhérents, sur la suppression de la cotisation spécifique MN et de la prise en charge des licences et cotisations des bénévoles du club, par le club : à l'unanimité**

#### **IV - BUDGET PREVISIONNEL 2022**, présenté par Corine BELLON, trésorière

##### **BUDGET PREVISIONNEL 2022**

<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
Adhésion	2 000,00 €	Licences	1 700,00 €
Remboursement frais adhérents	1 200,00 €	Frais adhérents	1 200,00 €
Remboursement formation	1 000,00 €	Formation	2 000,00 €
Subventions	4 700,00 €	Transports animateurs	200,00 €
		Frais de fonctionnement	300,00 €
		Matériel	3 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 900,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 900,00 €</b>

#### **V - Modification du Règlement Intérieur**

##### **V-1 Suppression de l'activité randonnée pédestre**

Il est proposé à l'AG :

1) de retirer l'ensemble du paragraphe sur la randonnée pédestre,

2) d'appeler notre section de l'USF : **USF MARCHE NORDIQUE** (au lieu de USF RANDO – MARCHE NORDIQUE).

La modification du règlement intérieur spécifique est jointe en ANNEXE 2.

**Votées, les deux modifications au règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité**

## **VI - Renouveau du bureau**

### **VI-1 Membres sortants :**

- Marie-José RETOURNÉ, Evelyne LAURENT et Gérald MOTTEAU sont sortants.

### **VI-2 Membres sortants – rentrants :**

- Anne-Marie et Jean HABOURDIN sont candidats à leur réélection.

### **VI-3 Nouvelles candidatures :**

- Leslie ROBIN, Elisabeth CATHELINÉAU et André MAINGUY sont volontaires pour rejoindre le bureau.

VI-4 Membres en cours de mandat : Corine BELLON (fin en 2023), Nicole BEZIAUD (fin en 2024).

Le bureau peut être constitué de 10 membres maximum.

L'élection des nouveaux membres ou membres entrants se fait par vote global à main levée.

**Anne-Marie HABOURDIN, Jean HABOURDIN, Leslie ROBIN, Elisabeth CATHELINÉAU et André MAINGUY sont élus ou réélus à l'unanimité**

Le bureau est donc maintenant composé de **7 membres**.

## **VII - Pouvoir général de masse**

Il s'agit de l'obtention par le bureau exécutif de la section Marche Nordique, d'un pouvoir général de masse pour représenter tous les adhérents de la section à l'Assemblée Générale de l'USF : cette disposition, étant devenue une simple information à donner aux adhérents, n'est plus soumise au vote.

## **VIII- Questions diverses**

### **VIII-1 Activité Bungy Pump**

Comme cela avait été évoqué lors de la réunion du 1<sup>er</sup> mai (PV en ANNEXE 1), la "Marche Nordique" proposera une discipline complémentaire : le "Bungy Pump", dès le mois d'avril 2022 :

- 6 animateurs seront formés les 12 et 13 février 2022 : Hacina ADAMO, Corine BELLON, Elisabeth CATHELINÉAU, Jean HABOURDIN, Gilbert MARTELLO et Rui-Manuel PARREIRA.

- le club dispose de 43 paires de bâtons.

### **VIII- Activités**

La participation à des activités spécifiques (Eco Trail de Paris, journées « marche nordique » organisées par d'autres clubs, week-end) sera envisagée en fonction du contexte sanitaire.

Par ailleurs, pour diversifier les parcours dans le bois de Vincennes, il sera proposé lors de la dernière séance du mois, un point de départ différent du RER de Fontenay (ex. : entrée du parc Floral). Ce point de regroupement sera inscrit au calendrier trimestriel.

**L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'ayant été posée, la séance est levée à 16h30.**

A Fontenay-sous-Bois, le 24 janvier 2022

Jean HABOURDIN  
Président de l'USF Marche Nordique

*Original signé*

Anne-Marie HABOURDIN  
Secrétaire de l'USF Marche Nordique

*Original signé*

# ANNEXE 1



MARCHE NORDIQUE

Affilié à la FFRP sous le n° 1148

## UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE

Section Randonnée et Marche Nordique  
40 bis rue de Rosny - 94120 Fontenay sous Bois  
www.usfrando.com  
Email : bureau@usfrando.com



## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU ET DES ANIMATEURS

SAMEDI 1<sup>ER</sup> MAI 2021

### ORDRE DU JOUR

1. Planification des activités du 3<sup>e</sup> trimestre 2021
2. Décisions à prendre pour l'année 2021-2022

### SONT PRESENTS

Les membres du bureau et les animateurs suivants :

Corine BELLON (trésorière)  
Nicole BEZIAUD (administrateur)  
Anne-Marie HABOURDIN (secrétaire)  
Jean HABOURDIN (réfèrent marche nordique et animateur)  
Evelyne LAURENT (vice-présidente et animatrice)  
Claude LECLERE (animateur)  
Gérald MOTTEAU (chargé de la communication)  
Hacina ADAMOU (webmaster et animatrice MN)  
Christiane GAUTIER (animatrice MN)  
Gilbert MARTELLO (animateur MN)  
Rui-Manuel PARREIRA (animateur MN)

Absents : excusés

Marie-José RETOURNÉ (Présidente et animatrice) : présente en fin de réunion par téléphone  
Danièle BADIER (animatrice) : présente par téléphone  
Michel LOUVET (animateur)

### 1. PLANIFICATION DES ACTIVITES DU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2021

Cette planification n'a pas suscité de commentaires particuliers :

- les activités de randonnées ont été inscrites au tableau habituel pour les mois de juillet, août et septembre
- les séances de marche nordique reprendront le 4 septembre, selon le calendrier qui sera diffusé sous peu.



## **2. DECISIONS CONCERNANT L'ANNEE 2021-2022**

### **Activité Randonnée :**

Nous avons subi depuis deux ans une diminution du nombre des animateurs provoquée par des départs effectifs ou annoncés : un déménagement à moyen terme en province, une cessation d'activité de Gérald et de notre Présidente Marie-José pour raisons de santé, ainsi qu'un arrêt programmé d'Evelyne pour raison personnelle.

Malgré une recherche soutenue de candidats à la formation d'animateurs, nous n'avons pas eu de volontaires pour nous permettre d'envisager une reprise en douceur de l'activité Randonnée. Les animateurs sur lesquels nous pouvons compter avec certitude pour la prochaine saison sont trop peu nombreux, et, malgré toute leur volonté, ils ne pourront pas mener à bien la mission que nous nous étions fixés, celle de proposer un minimum de deux sorties par mois à nos adhérents.

Il est donc décidé d'interrompre pour le moment notre activité "Randonnée" et l'avenir de cette dernière sera réexaminé lors de la prochaine AG du club en janvier 2022.

### **Activité Marche Nordique :**

Par contre, la "Marche Nordique" polarisera les activités du club, avec prochainement une autre discipline : le "Bungy Pump".

Il a notamment été décidé :

- compte tenu du nombre d'animateurs (6) nous pourrons prendre 42 adhérents (sans compter les animateurs) pour cette nouvelle saison (aujourd'hui nous en avons 32),
- c'est avec ces animateurs et ces adhérents que nous commencerons l'activité Bungy Pump, dès lors que 4 animateurs auront été formés d'ici la fin de l'année,
- disposant déjà de 13 paires de bâtons, nous pourrons proposer à 11 adhérents lors de chaque séance de MN, au titre du « renforcement musculaire » une séance de Bungy Pump, ces 11 pratiquants changeront à chaque fois (ex. : si nous sommes 42, chacun pourra faire une séance de Bungy toutes les 4 semaines, s'il est volontaire) – cela impliquera de mettre dans notre tableau des participants, une colonne Bungy pour chaque séance de MN, afin de savoir qui en a fait et quand.

Ultérieurement, cette activité Bungy Pump pourra être axée une fois par semaine, vers de nouveaux adhérents ayant besoin de se remuscler après un arrêt de toute activité sportive.

- une campagne de ré-adhésions et d'adhésions à la marche nordique va donc recommencer en septembre, contractualisée par une licence FFRP avec assurance (28 €), une cotisation club comme les autres années de 18€ et une adhésion MN révisée à la baisse : 18 euros eu lieu de 36 actuellement pour cette activité sportive. Pour ceux qui seront intéressés par une inscription pour 2021-2022, il sera nécessaire d'envoyer un mail à [marche-nordique@usfrando.com](mailto:marche-nordique@usfrando.com) avant le 31 juillet 2021.

- pour les nouvelles adhésions, traditionnellement nous participions à la journée des associations de Fontenay début septembre, principalement pour la randonnée. Pour cette année, qui ne concerne donc que la marche nordique, nous avons déjà une importante liste d'attente de volontaires qui nous ont démarchés par mail ou le site (onglet « contact »). Il est donc décidé de ne pas participer à cette journée, puisqu'il n'y aura plus de places à proposer.

Marie-José RETOURNE, Présidente de l'USF RANDO a donné son accord par téléphone en fin de séance, pour l'ensemble des décisions prises, au cours de cette réunion.  
L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'ayant été posée, la séance est levée par la vice-présidente à 11h45.

Evelyne LAURENT  
Vice-Présidente de l'USF RANDO  
*Original signé*

Anne-Marie HABOURDIN  
Secrétaire de l'USF RANDO  
*Original signé*

**Destinataires :**

- M. Gilbert VAUTHIER, Président de l'USF OMNISPORTS
- Mme Claire-Marie FEVRE, Secrétaire Générale de l'USF OMNISPORTS
- M. Philippe-Jean HOEPPE, Président du CDRP 94
- Ensemble du Bureau et des Animateurs de l'USF Randonnée et Marche Nordique

## ANNEXE 2



### REGLEMENT INTERIEUR SPECIFIQUE

#### I- 1 DISPOSITIONS GENERALES

Conformément à la décision prise en réunion du bureau et des animateurs le 1<sup>er</sup> mai 2021, il a été décidé d'interrompre l'activité "Randonnée".

Le présent règlement intérieur a pour objet de fixer les modalités spécifiques à la pratique de la marche nordique au sein de la section Marche nordique de l'Union Sportive Fontenaysienne.

Il ne prévaut pas et ne déroge nullement aux Statuts et au Règlement Intérieur de l'U.S.F.

#### I- 2 MODALITES D'ADHESION A LA SECTION

L'adhésion à la section Marche nordique est ouverte aux personnes majeures.

Elle s'effectue par paiement d'une cotisation donnant accès aux activités de la section du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante.

Le prix de cette adhésion comprend :

- le montant de la licence délivrée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, qui donne droit à une assurance « responsabilité civile et accidents corporels » (l'assurance est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre de l'année suivante)
- une part réservée au fonctionnement de la section.

#### I-3 CERTIFICATS MEDICAUX

- Pour une nouvelle adhésion, la présentation d'un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique de la marche nordique est exigée par le club.
- Pour un renouvellement de licence, durant la période de validité de 3 saisons sportives (1er septembre /31 août) du certificat médical, l'adhérent devra répondre à un questionnaire de santé :
  - Si la réponse est "NON" à toutes les questions, l'adhérent est dispensé de présentation d'un certificat médical. Il devra cependant s'assurer que ce certificat médical couvre toute la saison sportive, jusqu'au 31/08 suivant.
  - Si la réponse est « OUI » à au moins une des questions, l'adhérent doit présenter un certificat médical datant de moins de trois mois au jour de la prise de licence.
- En cas de non délivrance de ce certificat, la licence ne sera pas délivrée à l'adhérent, et les animateurs sont tenus de refuser la participation de ce membre à toute séance de marche nordique.

## II - **Activité marche nordique**

### II-1 Spécificités de l'activité

La marche nordique est un sport très dynamique, réservé aux adultes.

Elle requiert une forme physique indispensable pour suivre le rythme, les séances d'échauffement, renforcement musculaire, étirements et surtout, pour progresser, **une assiduité avérée.**

### II-2 Inscriptions

La section s'est investie dans une logique de progression sur l'année, individuellement et collectivement, ce qui l'oblige à limiter le nombre d'adhérents MN (50 maximum, ce nombre pouvant être reconsidéré en fonction du nombre d'animateurs).

Premier inscrit, premier servi. L'inscription est reçue à compter du 1er septembre. L'inscription est valide si le dossier est complet : fiche d'adhésion renseignée, signée qui vaut acceptation du règlement marche nordique, certificat médical valide (voir paragraphe I-3), moyen de paiement (chèque ou espèce, montant validé durant l'AG).

- **Anciens adhérents** : réinscription avec l'assiduité validée fin mai, dans la limite des places disponibles et de l'envoi du dossier d'inscription complet.
- **Nouveaux adhérents** : adhésion possible après une participation à une séance d'initiation, suivie d'une séance d'essai. Si l'aptitude à la pratique de la marche nordique est confirmée, réception ensuite d'un dossier complet, dans la limite des places disponibles et par ordre d'inscription (cf. premier inscrit, premier servi).

### II-3 Assiduité

2 critères seront retenus :

- Participation à un minimum de **50% des séances du samedi.**

Sauf absences excusées, le Club se réserve la possibilité de ne pas accepter la réadhésion d'un(e) adhérent(e) pour manque d'assiduité au cours de la saison précédente. Un décompte sera effectué pour chaque adhérent à la MN et communiqué fin mai avec une décision de renouvellement ou pas.

- Participation à toute la séance, en particulier échauffements et étirements, avec obligation de ponctualité.

### II-4 Équipement

- Tenue vestimentaire adaptée à la météo et au terrain.
- Chaussures souples, à tige basse. Pas de chaussures à tige haute (car ne permettant pas le bon déroulé du pied),
- Petit sac à dos: avec eau et en-cas.
- Des bâtons peuvent être prêtés par le club aux nouveaux adhérents jusqu'à mi-décembre

## II-5- Déroulement des séances

L'animateur a toute latitude d'annuler une séance en fonction des prévisions météo. Dans ce cas un email est adressé aux adhérents la veille.

## II-6- Accès à l'animation

Afin de pérenniser et développer l'activité marche nordique, l'intégration de nouveaux animateurs est encouragée.

Tout adhérent souhaitant accéder à l'animation pourra exprimer sa motivation auprès d'un des animateurs marche nordique.

La demande d'adhésion à la section marche nordique implique l'acceptation intégrale de ce règlement intérieur, **approuvé en Assemblée Générale du 15 janvier 2011, modifié par l' AG 2014 du 16 janvier 2015.**

**Modifié par l'AG 2016 du 21 janvier 2017**

**Modifié par l'AG 2017 du 20 janvier 2018 (articles marche nordique rajoutés)**

**Modifié et approuvé par l'AG du 22 janvier 2022 – sous réserve de validation du conseil statutaire de l'USF, en présence d'un représentant de l'USF Marche Nordique**

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE L'USF RANDO EN DATE DU 22 JANVIER 2022

La séance est ouverte à 17h00.

**Sont présents** : les membres nouvellement élus, reconduits ou en cours de mandat (3 ans) suivants :

Corine BELLON  
Nicole BEZIAUD  
Anne Marie HABOURDIN  
Jean HABOURDIN  
André MAINGUY  
Leslie ROBIN

**Absente excusée** : Elisabeth CATHELINEAU

## **Ordre du jour** :

- 1) élection du bureau
- 2) questions diverses

### **1 - élection du bureau** :

Après vote des participants, le bureau est constitué comme suit :

- Jean HABOURDIN : président
- André MAINGUY : vice-président
- Corine BELLON : trésorière
- Anne-Marie HABOURDIN : secrétaire

### *Répartition des tâches :*

- André MAINGUY : vice-président et en charge des événements particuliers (activités hors club)
- Elisabeth CATHELINEAU : chargée de la communication interne et externe
- Leslie ROBIN : responsable de la formation offerte à l'ensemble du club
- Nicole BEZIAUD : responsable du matériel (bâtons et élastiques)
- Hacina ADAMOU : non administrateur elle occupe la fonction de Webmaster

Tous élus à l'unanimité.

### **2 – questions diverses** :

Les formalités bancaires, prises de consignes et appropriation des boites mails de domaines, seront à finaliser pour la mi-février.

Il en sera de même pour le site du club.

Jean HABOURDIN  
Président de l'USF Rando  
*Original signé*

Anne-Marie HABOURDIN  
Secrétaire de l'USF Rando  
*Original signé*